

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2023 : MODE D'EMPLOI



Du 5 OU 15 MAI*
Mon entreprise est
prélevée du solde de la
taxe d'apprentissage

(*Dates d'exigibilité des cotisations
sociales - article R243-6 du code de
la sécurité sociale)

 **NET-ENTREPRISES-FR**
GIP Modernisation des déclarations sociales



A COMPTER
***DU 15 JUILLET**
La Caisse des Dépôts
Reverse aux établissements
bénéficiaires
Exemple : ECAM-EPMI.

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

Je communique mes
éléments comptables via la
DSN (Déclaration Sociale
Nominative)



DU 25 MAI
AU 7 SEPTEMBRE

Je choisis les établissements
bénéficiaires sur la plateforme
*de la Caisse des Dépôts, SOLTéA,
avec les identifiants demandés
sur Net-Entreprises.



SCAN ME

EN SAVOIR + : <https://ecam-epmi.agires.com>

ECAM EPMI
GRADUATE SCHOOL OF ENGINEERING